



Mise en place d'une cellule d'accueil et d'écoute pour lutter contre la pédophilie

Communiqué de Mgr Vincent Jordy

Frères et sœurs,
Chers diocésains,

Je m'adresse à vous pour aborder la question particulièrement douloureuse de la pédophilie. Cette question est douloureuse tant dans notre société que dans l'Eglise et, comme le dit le pape François, «*il n'est pas tolérable que du mal soit causé à un mineur par un individu, qu'il soit religieux ou autre*» (Homélie du 7 juillet 2014).

Dès le début des années 2000, l'Eglise a pris conscience de l'acuité de cette question et de la nécessité d'une vigilance particulière pour lutter contre la pédophilie. Le document *Lutter contre la pédophile – Repères pour les éducateurs*, édité pour la première fois en 2003, réédité en 2010 et mis à jour et réédité en 2017 par la Conférence des Evêques de France est une référence en la matière dans de nombreux lieux de formation des animateurs. Il a la spécificité de situer ces actes très graves par rapport à une relation éducative saine et d'analyser, à la lumière de l'Évangile, les enjeux de cette lutte contre la pédophilie.

C'est également à cette période, avant même d'être élu Pape puis durant son pontificat, que Benoit XVI engage l'Eglise dans une recherche de la vérité, une plus grande transparence et des condamnations plus fermes, demandant que la justice civile passe avant celle de l'Eglise et rappelant que la tolérance zéro n'est pas une option mais une obligation morale.

Pour répondre à cette nécessité de vérité et de transparence, tout en souhaitant pouvoir accompagner au mieux les victimes de tels actes, la Conférence des Evêques de France a mis en place, en avril 2016, une cellule permanente de lutte contre la pédophilie tout en invitant les diocèses à faire de même.

Je vous informe qu'une telle cellule d'accueil et d'écoute vient d'être mise en place pour notre diocèse de Saint-Claude. Elle est composée de personnes appelées en fonction de leurs compétences et expériences professionnelles : juriste, psychologue, éducateur spécialisé, directeur d'établissement scolaire.

Cette cellule travaillera selon une charte qui sera mise en ligne sur le site internet du diocèse, www.eglisejura.com

Cette cellule peut être jointe par lettre adressée à **Cellule d'accueil et d'écoute – Evêché – 21, rue Saint-Roch – 39800 Poligny** ou par mail envoyé à cellule.accueil.ecoute@eglisejura.com

Je vous assure, frères et sœurs, chers diocésains, que faire la vérité, particulièrement pour les victimes, est pour moi une priorité et je vous remercie de porter dans votre prière la grave et délicate mission d'accueil et d'écoute de cette cellule et le travail de discernement que ses membres seront éventuellement amenés à faire.

Poligny, le 31 mai 2017

+Vincent Jordy
Evêque de Saint-Claude